

FAITS MARQUANTS 2017

Les compétences eau potable et assainissement ont été transférées à l'agglomération par les communes membres au 1^{er} janvier 2012. Au 1^{er} janvier 2014, des suites de la fusion de Lorient Agglomération avec la Communauté de Communes de Région de Plouay du Scorff au Blavet, les agents de la Direction eau et assainissement ont dû intégrer de nouvelles installations dans leur patrimoine.

L'année 2017 n'a pas vu l'organisation de la DEA profondément modifiée ; toutefois, à l'échéance de contrats de prestations de services ou délégations de services publics, les modalités d'exploitation de certaines installations ont été révisées. Par ailleurs, la convergence des grilles tarifaires en matière d'eau et d'assainissement est accentuée à compter de 2017 avec pour objectif d'aboutir à un tarif unique à l'échéance de 2020 pour tout usager domestique résidant sur le territoire de Lorient Agglomération.

L'année 2017 aura été marquée par les éléments suivants :

- La mobilisation de toutes les unités fonctionnelles de la DEA pour préparer la reprise en régie directe, au 1^{er} janvier 2018, des services d'eau potable et d'assainissement de l'île de Groix ; ce travail a impliqué un investissement important des équipes en terme d'intégration de nouvelles installations techniques dans les systèmes d'exploitation de la DEA, d'intégration des données clientèle dans les logiciels de gestion et de facturation et de déploiement d'une nouvelle logistique liée au contexte insulaire de la commune ;
- Les études et discussions autour du transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » au 1^{er} janvier 2018, des communes membres vers l'agglomération, afin de déterminer son périmètre ainsi que ses modalités de mise en œuvre techniques et financières.
- La poursuite du développement du SIG et de la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement, à l'aide de levés de terrain réalisés notamment lors des études diagnostiques des réseaux.
- Une fragilité de la ressource en eau : après un second semestre 2016 sec, l'année 2017 est marquée par la faiblesse des précipitations et une baisse significative des réserves d'eau. En préfecture, le comité sécheresse a été réuni, mensuellement. Sur l'île de Groix, le niveau d'eau dans barrage de Port-Melin est descendu très bas et des solutions alternatives ont dû être mises en place pour garantir la continuité de l'alimentation : mise en service du forage F5.5 après autorisation préfectorale et du pompage de Port-Lay (eau brute destinée à augmenter le stockage d'eau de Port-Melin), réalisation d'une campagne de sensibilisation des usagers afin de préserver la ressource. Sur le continent, des volumes d'eau importants ont été fournis à AQTA depuis l'usine de Langroise afin d'assurer la solidarité départementale.

EAU POTABLE

○ Production d'eau potable et interconnexions

Des études ont été menées sur les pompages de l'usine de Coët er Ver et de Kéréven pour répondre aux enjeux de la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, à l'aide de financements spécifiques. Cette étude a montré l'importance de renouveler les pompes anciennes consommatrices d'énergie par des équipements de nouvelle génération. Les travaux de modernisation seront réalisés sur 2018.

- **Etude de schéma directeur eau potable sur le territoire de Lorient Agglomération**

Cette étude porte sur la mise en adéquation des capacités de production d'eau potable en œuvre sur le territoire communautaire ou projetées, avec les besoins actuels et futurs de la population. Elle a été réalisée entre juillet 2014 et mai 2017. Les conclusions de ce schéma directeur ont été portées à la connaissance des instances communautaires.

- **Distribution d'eau potable**

La qualité de l'eau distribuée s'est avérée conforme à la réglementation en vigueur tout au long de l'année sur l'ensemble des secteurs de distribution au regard des analyses pratiquées au titre de la surveillance des réseaux et des usines de production. Les quelques dépassements observés n'ont pas été de nature à porter atteinte à la santé des consommateurs.

La distribution s'est par ailleurs améliorée sur la commune de Ploemeur des suites de la mise en œuvre d'un programme conséquent de renouvellement des réseaux et d'une structuration des interconnexions de la commune avec les communes voisines. Ces travaux se sont poursuivis en 2017 et seront prolongés en 2018.

- **Réhabilitation des châteaux d'eau**

Les travaux de réhabilitation interne et externe des réservoirs sur tour de Saint Sulan à Caudan ont été entrepris ainsi que la mise en peinture des ouvrages. Ces travaux ont donné lieu à la poursuite des échanges avec les opérateurs de téléphonie mobile pour une homogénéisation des tarifs et un respect du cahier des charges techniques pour l'installation d'équipements sur les ouvrages.

L'étude en vue de la sécurisation de la cheminée d'équilibre de Leslé à Pont Scorff a été lancée.

ASSAINISSEMENT

- **Evolution des systèmes d'assainissement**

La commune de Calan a été raccordée sur le système d'assainissement de celle de Plouay en février 2017.

Les travaux d'extension /rénovation de la station d'épuration de Guidel ont démarrés en 2017.

- **Collecte et traitement**

Le fonctionnement des stations d'épuration et les résultats des traitements mis en œuvre sont satisfaisants. Les normes de rejet sont respectées hormis sur la STEP de Guidel pour certains paramètres, consécutivement aux perturbations liées aux travaux d'extension des équipements (absence de prétraitement et démolition de la filière lit bactérien).

L'année 2017 est globalement une année sèche avec une pluviométrie de 794 mm mesurée à Lanester engendrant une forte diminution des volumes traités (-15% en moyenne) dans toutes les stations. Toutefois, de façon générale, il est constaté que l'intrusion d'eaux parasites dans les réseaux demeure un sujet préoccupant, qui nécessitera la poursuite d'efforts conséquents en matière d'investissements.

Aucun incident n'a marqué l'année 2017. Comme les années passées, quelques opérations d'envergure se sont ajoutées à celles de réparations et de renouvellement. La principale opération est bien sûr l'extension de la station d'épuration de Guidel pour porter sa capacité à 18 000 EH.

- **Assainissement non collectif**

Le programme de réhabilitation groupée des ANC lancé en 2014 s'est achevé en 2017. Principalement axé sur les communes de Guidel et Pont-Scorff sur lesquelles 180 filières étaient recensées, 35 % des filières auront été réhabilitées. 85 conventions « étude » ont été signées sur les communes de Guidel et Pont-Scorff mais n'ont débouché que sur 63 réhabilitations. Au total, 80 filières auront été réhabilitées lors de ce programme dont 34 sur Guidel, 29 sur Pont-Scorff et 17 sur quelques autres communes.

SYNTHESE RPQS EAU ET ASSAINISSEMENT 2017

Envoyé en préfecture le 22/10/2018
 Reçu en préfecture le 22/10/2018
 Affiché le
 ID : 056-200042174-20181016-DEL_2018253-DE

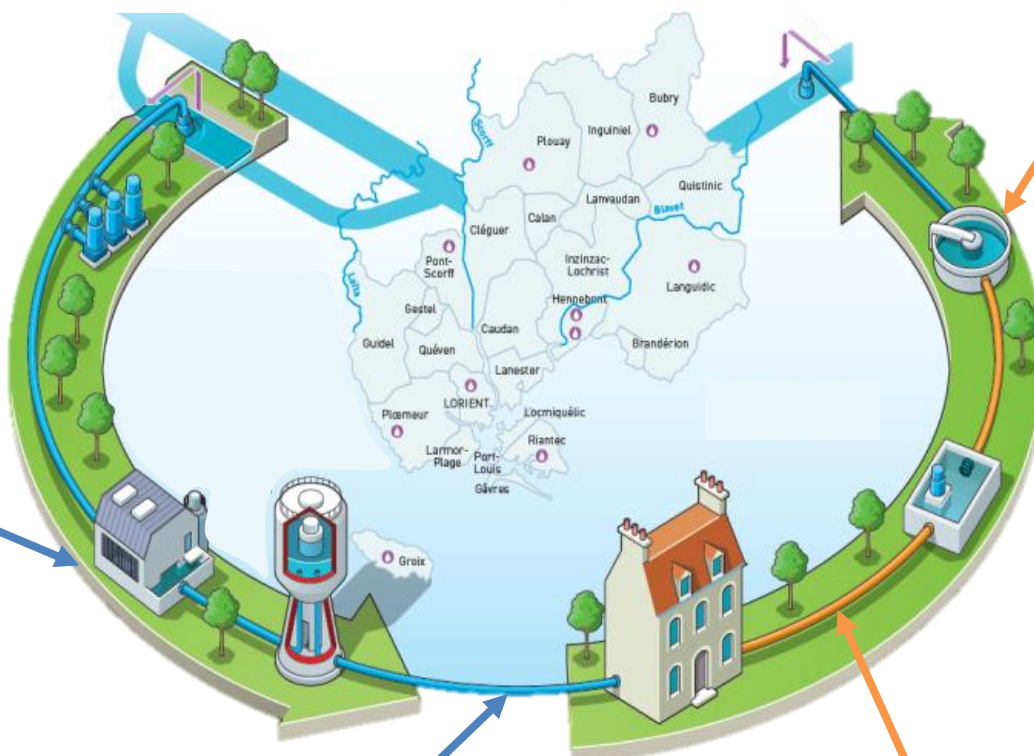
PRODUCTION ET STOCKAGE EAU POTABLE

10 usines de production d'eau potable

35 ouvrages de stockage d'eau potable

Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) : 86,0%

Volumes produits en 2017 : 12 799 898 m³ (+1,6% par rapport à 2016).



28 stations d'épuration

343 postes de relevage

Equipements d'épuration tous conformes aux prescriptions nationales issues de la DERU (P204.3) et conformité de leur performance à la DERU (P205.3) à l'exception des STEP de Groix et Guidel (en travaux).

Non-conformité de la STEP de Guidel au regard des prescriptions de son arrêté préfectoral (P254.3) ; les installations de Gâvres et Groix ne disposent pas d'autorisation de rejet.

Production de boues : 3484 t évacuées (dont boues chaulées) dont 100% suivant des filières conformes.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

10926 filières soit 26457 habitants assujettis au SPANC ;

Indice de mise en œuvre de l'ANC (D302.0) : 120/140

Taux de conformité des ANC (P301.3) : 59,8%

Coût du contrôle périodique de bon fonctionnement : 92,72 € HT

DISTRIBUTION EAU POTABLE

102 004 abonnés (+1,1% par rapport à 2016)

2392 km de réseau AEP avec un indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.1B) de 68,8/120 ; taux de renouvellement des réseaux sur 2013-2017 de 0,78%

Rendement global du réseau (P104.3) : 89,0%

Volumes global mis en distribution (y compris communes de la CCBBO) : 12 460 852 m³ (+0,6% par rapport à 2015)

Qualité de l'eau distribuée : prélèvements 99,77% conformes aux limites de qualité en microbiologie (P101.1) et 99,53% conformes en physicochimie (P102.1)

Volumes d'eau facturés : 9 055 473 m³ (-3,5% par rapport à 2016)

Prix TTC du service par m³ pour 120 m³ : de 2,22 (Ploemeur) à 2,52 €TTC/m³ (Larmor)

COLLECTE DES EAUX USEES

88 036 abonnés (+0,2% par rapport à 2016)

1116 km de réseaux gravitaires et 180 km de réseaux de refoulement dont l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 41,32/120 ; taux de renouvellement des réseaux sur 2013-2017 de 0,75%

Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du CGCT au regard de l'application de la DERU (P203.3) : 100%

Nombre de "points noirs" (P252.2) : 7,0 pour 100 km de réseaux

Volumes de redevance facturés : 7 336 139 m³ (+0,73% par rapport à 2016)

Prix TTC du service par m³ pour 120 m³ : de 1,54 (Lanester) à 3,21 €TTC/m³ (Inguiniel)